

Compte-rendu de la réunion de  
Commission locale de développement rural  
15/05/17 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 16 mai 2017

**Présents :**

Anne BUGHIN, Valéry CLARINVAL, Bruno MEUNIER, Guillaume TAVIER, Gaëtan DEWASMES, Robert MARCHAL, Philippe CORBEEL, Valérie TONON, Christian VAN SANTE, Aurore FUFZA, Philippe ALEXANDRE, Catherine BUGHIN, Annick MAHIN, Jacqueline HAUSEN, Jean-Luc ENGELS, Anne-Marie MOTTET, Jean-Marc SIMON, Richard GROYNNE, Anne-Sophie NENNEN ;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale ;

Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl ;

Esther ZAEITYDT et Catherine SERVOTTE, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

**Excusés :**

Bernard ARNOULD, Jean LEONET, Marie-Noëlle DOUTRELUINGNE, Alain BERNARD, Alain FERON, Claude GREGOIRE, Carine RUIR, Dominique CREPIN.

-----

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants et présente l'ordre du jour de la réunion. Elle remercie chacun des membres de la Commission pour leur présence et cède la parole aux agents de la Fondation rurale de Wallonie.

**1. La minute d'info locale**

Esther Zaeytydt invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- 21/05 : Fancyfair à l'Ecole communale de Lomprez
- 27/05 : Fête de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 27 et 28/05 : Tournoi de sixte et tournoi de jeunes à Wellin
- 4/06 : Inauguration du Laboratoire de la Vie Rurale à Sohier et Marché de terroir
- 5/06 : Barbecue à Lomprez

**2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 et 25 mars 2017**

Les compte-rendu sont approuvés à l'unanimité.

### 3. Retour de l'évaluation après 6 mois de CLDR & Enquête des artisans

#### **Évaluation après 6 mois**

Lors de la CLDR du 7 mars, les agents de la FRW ont proposé aux membres une évaluation après 6 mois de fonctionnement. Les membres avaient le choix de réagir oralement, en plénière, en début de réunion ou à la fin, de manière écrite et anonyme. En plénière, les retours étaient positifs si ce n'est une remarque concernant le fait que la procédure était longue et que le concret tardait à arriver. Certains membres de CLDR aimeraient discuter de projets plus rapidement. Par écrit en fin de réunion, les retours ont été très peu nombreux, positifs dans la grande majorité. A l'exception d'une évaluation mentionnant également le manque de concret à ce stade du processus.

Les agents de la FRW expliquent qu'ils sont bien conscients de la longueur du processus avant d'arriver à parler de projets concrets et de pouvoir les développer. Cependant, ils rappellent que toutes ces étapes doivent être respectées si l'on veut que le PCDR soit un projet cohérent, global, transversal et que les projets soient d'autant plus pertinents.

La FRW rappelle que chacun peut intervenir en réunion même quand il s'agit de transmission d'information, de « descendant ». Il ne faut pas hésiter à interpeller les agents en réunion s'il y a un problème de compréhension, de méthode -> La FRW est preneuse et s'adaptera.

#### **Enquête artisans :**

Pour rappel, lors des consultations dans les différents villages en mai 2016 et en réunion de CLDR, les artisans et producteurs locaux sont revenus régulièrement au-devant des discussions avec le souhait de valoriser ce secteur, vu leur nombre dans la commune. Ils ont donc été invités à participer à une réunion dédiée aux agriculteurs, aux artisans et producteurs locaux, ainsi qu'au GT Economie mais très peu d'entre eux ont répondu présent. Pour s'assurer de ne pas passer à côté de leurs besoins et idées de projets, des membres de la CLDR se sont portés volontaires pour téléphoner à tous les artisans répertoriés sur le territoire communal. Tous n'ont pas encore pu être contactés, mais les premières réponses montrent que peu d'artisans le sont à titre professionnel. La grande majorité considère son art comme un hobby. Les demandes récurrentes sont : un lieu d'exposition pour les artistes et artisans, un espace de travail partagé, une aide pour améliorer leur communication. Or, ces demandes font déjà l'objets de propositions, issues d'autres groupes de travail.

#### **Dernier délai pour dépôt de projets :**

Lors de la réunion de CLDR du 7 mars, les membres de la CLDR avaient demandé un délai supplémentaire afin de déposer des propositions de projets. La date du 20 mars avait été arrêtée. La FRW n'a reçu aucune proposition supplémentaire.

#### **Groupe de Travail Action Sociale :**

Lors de la CLDR du 9 février, l'idée de (re)créer une maison Croix-Rouge avec une épicerie sociale a été évoquée. Le 7 mars, la FRW a proposé aux membres de réunir, convoquer une réunion pour avancer sur ce projet avec les personnes intéressées. Un seul membre de CLDR s'est inscrit pour participer à l'action. Depuis, un contact a été pris avec le président du Conseil Consultatif des Aînés (ayant déjà eu des contacts avec la Croix-Rouge) et le Collège doit s'entretenir avec lui pour réfléchir aux suites de ce projet.

### 4. Retour sur les groupes de travail – rappel des étapes de l'ODR

Les groupes de travail (GT) et la visite de terrain sont désormais clôturés. Depuis la dernière CLDR, quatre réunions ont eu lieu sur les thèmes suivants:

1. Nature, le 16 mars 2017

2. Aménagement du territoire, logement, espaces publics, patrimoine, mobilité et sécurité routière le 25 mars 2017 → réunion de CLDR
3. Economie et emploi, le 18 avril 2017
4. Tourisme, le 2 mai 2017.

**La FRW rappelle d'où l'Opération de développement rural est partie et à quelle étape elle se situe :**

- Information et consultation de la population : 5 réunions se sont déroulées en mai 2016 dans les différents villages suivies d'une réunion de synthèse en juin 2016.
- La CLDR a été mise en place en septembre et s'est réunie 4 fois jusqu'à décembre pour élaborer une stratégie.
- Depuis janvier, 8 groupes de travail thématiques ont permis de présenter cette stratégie aux acteurs de terrain, personnes ressources et à la population. Avec eux, les défis et objectifs ont été analysés, creusés et de nombreux projets ont été proposés afin de les atteindre.
- En parallèle, un appel à projets a permis d'augmenter la manne de projets potentiels pour la Commune.
- **Les résultats de ces groupes de travail, régulièrement rapportés à la CLDR vont maintenant permettre d'affiner la stratégie et d'entamer le tri des projets.**
- La prochaine étape du processus sera la priorisation des projets dans le temps et leur répartition en 3 lots, c'est à dire dans le temps (court, moyen et long terme).
- L'auteur (Impact) pourra ensuite élaborer les fiches-projets qui figureront dans le PCDR et en finaliser la rédaction.

Pour préparer cette CLDR, la FRW a envoyé les compte-rendu des réunions aux membres de la Commission pour qu'ils en prennent connaissance, digèrent le contenu afin d'enrichir le débat.

Rappel des objectifs des groupes de travail :

- ✓ Présenter le diagnostic partagé et la stratégie
- ✓ Recueillir l'avis des participants, affiner et corriger au besoin l'objectif lié.
- ✓ Travailler sur des projets répondant à cet objectif.

**1. Retour sur le groupe de travail « nature »**

❖ **Rappel de l'objectif :**

*« Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières »*

❖ **Résumé des idées émises sur les thèmes et travaillées par les participants :**

Cette réunion très riche a permis de préciser, d'agrémenter et de corriger les informations rassemblées par l'auteur concernant cette thématique environnementale. Il en ressort que la Commune de Wellin présente un patrimoine naturel exceptionnel et recèle de nombreux acteurs œuvrant activement pour sa préservation et sa promotion. Cependant, il a été soulevé que ces richesses sont encore trop peu connues des Wellinois (et des visiteurs) et pourraient être davantage protégées et mises en valeur.

Voici les propositions de projets des participants au GT :

- Actions de communication sur les richesses naturelles de la commune, sur les connaissances et les outils de gestion de l'environnement.
- Développer des actions de promotion qui s'appuient sur l'attrait des forêts subnaturelles.
- Création d'un label (trans)communal valorisant le bois/chêne local.
- Mise en valeur des paysages de Wellin.
- Ouverture, au public, d'une réserve naturelle à Froidlieu.
- Création d'un sentier découverte du patrimoine sylvicole de la Calestienne au départ de Froidlieu.

- Création d'un circuit de géocaching sur un sentier balisé existant le long de l'eau, la Lesse en particulier.
- Incitation des particuliers et collectivités à la création de vergers, mares, etc. pour favoriser la biodiversité.
- Accompagnement des petits propriétaires forestiers au niveau de la valorisation de leurs parcelles.
- Restauration et gestion de pelouses calcicoles.
- Création d'un groupe de travail rassemblant les acteurs de l'agriculture, la forêt et l'environnement.
- Création d'un PCDN.

Les participants confirment l'objectif proposé par l'auteur, et sont positivement étonnés et rejoignent la volonté de la CLDR de mettre l'environnement en avant dans la stratégie. Ils réitèrent leur envie de développer le tourisme en lien avec la nature mais que celui-ci soit doux et intégré.

❖ **Réactions de la CLDR :**

- *Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste un PCDN ?*

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) est un outil de maintien, de développement et de restauration de la biodiversité au niveau communal, impliquant tous les acteurs locaux. Le PCDN est donc établi sur base volontaire et vise la préservation et la restauration de la nature « ordinaire » sur l'ensemble du territoire. La Commune qui souhaite s'engager dans un PCDN doit en faire la demande auprès du ministre en charge de la nature ; si elle est retenue, elle s'adresse à un bureau d'études pour réaliser, à l'aide d'un subside, une carte de son réseau écologique. Sur cette base, le groupe de volontaires en charge du PCDN définit et réalise des actions. Pour la coordination du PCDN, il est nécessaire qu'un employé communal soit désigné et que ce dernier puisse y consacrer au moins un jour par semaine.

- *Si Wellin se lance dans un PCDN, comment pourra-t-on l'intégrer dans la structure existante du PCDR ?*

Ce sont deux outils différents mais complémentaires : le PCDN va s'attacher à la nature, développer et renforcer la biodiversité tandis que le PCDR est beaucoup plus large que l'environnement, il va broser et intervenir dans toute une série de thématiques. La rédaction du PCDR de Wellin se clôturera dans un an et si par la suite, la Commune se lance dans un PCDN, les actions 'nature' du PCDR pourront être prises en charge par l'équipe qui suit le PCDN.

## **2. Retour sur la visite de terrain autour de l'aménagement du territoire, logement, espaces publics, patrimoine, mobilité et sécurité routière**

❖ **Rappel des objectifs :**

*« Gérer de manière cohérente le développement territorial  
en respectant les particularités de chaque village »*

*« Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux »*

*« Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique »*

❖ **Résumé des idées émises et des projets travaillés au GT :**

Cette journée était très riche en idées mais un peu moins en nombre de participants - même si ceux-ci étaient motivés et très actifs -. Au final, les exposés et discussions ont permis de prendre conscience de l'intérêt d'une urbanisation raisonnée, de traiter des idées déjà issues des consultations, ou encore de déboucher sur de nouveaux projets comme la construction d'un quartier durable/innovant au cœur de Wellin. La visite de terrain de l'après-midi a par ailleurs été l'occasion de se promener sur les bords de la Lesse à Chanly, zone sur laquelle il y a un beau potentiel : en effet, sur la zone d'activités économiques par exemple, la scierie se compose de différents éléments

patrimoniaux intéressants (anciennes granges, moulin, tour...). Or, la scierie remettrait peut-être ses activités d'ici 2-3 ans. Enfin, la journée a permis de voir les connexions entre les différentes thématiques (aménagement du territoire, mobilité, patrimoine, tourisme...) et de confirmer les objectifs ci-dessus.

Voici les propositions de projets des participants au GT :

- Regrouper les infrastructures sportives autour du hall sportif de Wellin
- Créer un nouveau quartier innovant avec des logements intergénérationnels
- Aménager le cœur de Wellin
- Réaffecter le parking de la rue Fort-Mahon
- Améliorer le système de dépose-minute pour l'école St-Joseph
- Créer une promenade thématique sur les différentes périodes de l'histoire
- Aménager l'espace public de Froidlieu
- Rénover et aménager l'église de Fays-Famenne
- Aménager la zone de loisirs contiguë à la maison de village de Lomprez
- Rénover la maison de village de Lomprez
- Aménager la traversée de Lomprez avec les différents espaces publics devant l'église et l'école.
- Réaliser un Guide communal d'urbanisme
- Développer le potentiel touristique de Sohier et le mettre en œuvre
- Réaffecter des fermes en logements tremplins/intergénérationnels (notamment à Sohier).
- Créer un réseau de mobilité lente intra et intercommunal
- Aménager les bords de Lesse à Chanly
- Aménager deux espaces publics à Halma
- Aménager les points noirs en matière de sécurité routière.
- Contribuer à l'amélioration des connexions aux réseaux de télécommunication
- Etude sur le devenir de la ZAE de Chanly et mise en œuvre.

❖ **Réactions de la CLDR :**

- *Attention que la Zone de loisirs de Chanly évoquée lors de cette journée est privée et pas en propriété communale.*
- *La scierie Mahy remettrait ses activités peut-être dans plus que 2 ans, il faut être prudent car on ignore quand exactement.*
- *Lors de la visite de terrain, en se rendant des bords de Lesse à Chanly, on avait évoqué une passerelle piétonne entre le parking et l'îlot coincé entre les 2 bras de la Lesse ; par la suite, on a dit aussi que c'était peut-être du luxe vu le pont à quelques dizaines de mètres...*

La FRW précise que c'était bien une visite et les actions qui en découlent ne sont pas définitives, elles seront discutées en Collège et à la prochaine CLDR.

### **3. Retour sur le groupe de travail « économie-emploi »**

❖ **Rappel des objectifs du groupe de travail :**

*« Dynamiser les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales locales et miser sur l'économie sociale »*

❖ **Résumé des idées émises et des projets travaillés au GT :**

Malgré les nombreuses invitations envoyées par l'agent relais (130 courriers aux entrepreneurs, commerçants, artisans de la commune), très peu de personnes se sont déplacées à cette réunion. Deux intervenants avaient été invités à présenter leurs missions et proposer des idées de projets pour la Commune de Wellin :

- Pierre Poncelet, de l'Agence de Développement Local (ADL) de Bièvre/Vresse-sur-Semois.

- Katherine Gillard, de l'Association d'insertion sociale, socioprofessionnelle et professionnelle D.E.F.I.T.S

Voici les propositions de projets des participants au GT :

- Améliorer le site internet de la commune et engager un webmaster
- Rédiger un article dans le bulletin communal mettant en avant le travail d'un acteur économique
- Organiser des formations & coaching à la communication, création de site internet et aux réseaux sociaux
- Créer un guichet d'accueil pour les entrepreneurs
- Organiser une permanence de Challenge sur Wellin
- Étendre le Règlement Communal d'aide à toutes les entreprises ou indépendants qui veulent se lancer ou se développer sur la commune de Wellin
- Construire un hall-relais dans la nouvelle ZAE
- Construire ou aménager un atelier rural
- Aménager un espace de co-working
- Créer une monnaie locale, en partenariat avec les communes voisines
- Développer les chèques commerces
- Mettre en place les « Mérites économiques »
- Créer un Repair Café
- Organiser un accueil des nouveaux habitants
- Créer une ADL transcommunale

Les participants au groupe de travail confirment l'objectif économique de la stratégie. Cependant, les propositions de projets concrets dans le domaine de l'économie sociale sont peu nombreuses et essentiellement basées sur des actions de solidarité (Repair'café).

❖ **Réactions de la CLDR :**

- *Est-ce que des entrepreneurs, notamment du zoning, se sont déplacés ?*  
Non, aucun. Il y avait un ébéniste et une retraitée en imprimerie.
- Les membres de la CLDR ne comprennent pas cette absence : *Si les entrepreneurs ne sont pas venus, c'est qu'ils n'ont besoin de rien !*
- Certains membres se demandent s'il faut réaliser toutes ces actions : *Il y a déjà l'UCM, Idelux... et toute une série de structures en place pour aider les entrepreneurs... et c'est difficile de toucher les jeunes qui se lancent. Par ailleurs, la proximité de l'E411 est un atout qui devrait attirer les entrepreneurs sur la Commune.*

La FRW répond que c'est effectivement difficile de les faire venir, qu'ils soient déjà en activité ou en phase de lancement. La réunion a été placée expressément en soirée pour leur donner une chance de participer.

La FRW ajoute qu'il y a effectivement déjà des éléments favorables à Wellin (ex : le C2P, le zoning et son extension) mais que ça ne suffit pas et surtout dans une perspective à long terme. Si la Commune veut attirer des nouveaux habitants, elle doit pouvoir augmenter son taux d'emploi. Et les actions discutées en GT vont permettre de donner un coup de pouce à l'économie locale. Et c'est ce que le PCDR doit faire : apporter une réponse au niveau local.

- *Est-ce que les prix proposés par Idelux ne sont pas exagérés (hall-relais, terrain...)?*  
La FRW ne connaît pas ces prix mais un atelier rural peut permettre à un jeune entrepreneur de démarrer son activité avec un loyer attractif fixé par la Commune. L'atelier rural a également l'avantage qu'il peut offrir des espaces modulables et plus petits, avec bureaux pour accueillir des petits indépendants.

La Bourgmestre précise que la ZAE d'Halma est directement liée à celles de Tellin et Libin : les communes se répartissent les entreprises par « thématique » pour éviter toute concurrence : les grosses entreprises à Libin, les PME à Wellin et le secteur bois à Tellin. Dernièrement, la

Commune a demandé davantage de réunions de concertation à Idelux pour avancer dans ce montage.

#### **4. Retour sur le groupe de travail « tourisme »**

❖ **Rappel des objectifs :** (déjà confirmé par le GT Nature)

*« Développer un tourisme intégré se différenciant par la mise en valeur des spécificités patrimoniales locales »*

❖ **Résumé des idées émises sur les thèmes et travaillées par les participants :**

Les participants ont confirmé l'objectif et amené beaucoup d'éléments au niveau de l'AFOM. Par ailleurs, il y a deux changements importants à Wellin depuis les consultations et la mise en place de la CLDR :

- Suite à la réforme des maisons du tourisme, la Maison du Tourisme Haute-Lesse n'existe plus et Wellin va rejoindre la Maison du Tourisme de la Grande Forêt de St-Hubert regroupant également les communes de Libin, Tellin, Libramont, Tenneville et Saint-Hubert.
- La Commune de Wellin a souhaité donner plus de moyens à l'office de Tourisme avec le prochain engagement d'un ½ temps et le déménagement des bureaux d'accueil dans un bâtiment visible (la Commune a acheté le rez-de chaussée de l'ancienne agence Belfius sur la place de Wellin). Cette action répond aux demandes issues des consultations à savoir donner plus de moyens humains et financiers pour le tourisme, augmenter les heures d'ouverture de l'Office du Tourisme, etc. Enfin, la maison du tourisme a, dans ses projets, le placement d'une borne interactive à l'extérieur de l'office du tourisme. Cette borne diffusera les informations touristiques de toutes les communes concernées, dont les itinéraires de promenades.

Voici les propositions de projets travaillés en GT :

- Développer le potentiel touristique de Sohier et le mettre en œuvre
- Aménager l'espace autour de la passerelle Maria et le parking en face
- Créer des circuits thématiques (patrimoine religieux, paysages, historique, flore de la Calestienne, patrimoine sylvicole Calestienne, geocaching en bords de Lesse, parc ludique et didactique transco)
- Créer des activités de type accrobranche
- Aménager/nettoyer/renforcer l'accueil touristique en passant par la Sortie E411 (= Chancre) et en veillant à l'impact paysager de la ZAE
- Créer un évènement de type « Wellin, village des artistes »
- Promouvoir la commune en l'intégrant dans la région (label à trouver, et axer la promotion sur le patrimoine naturel, historique, folklorique, artisanal et même religieux avec les églises ouvertes)
- Créer la liaison entre Neupont et Chanly
- Faire reconnaître Chanly comme zone de baignade.

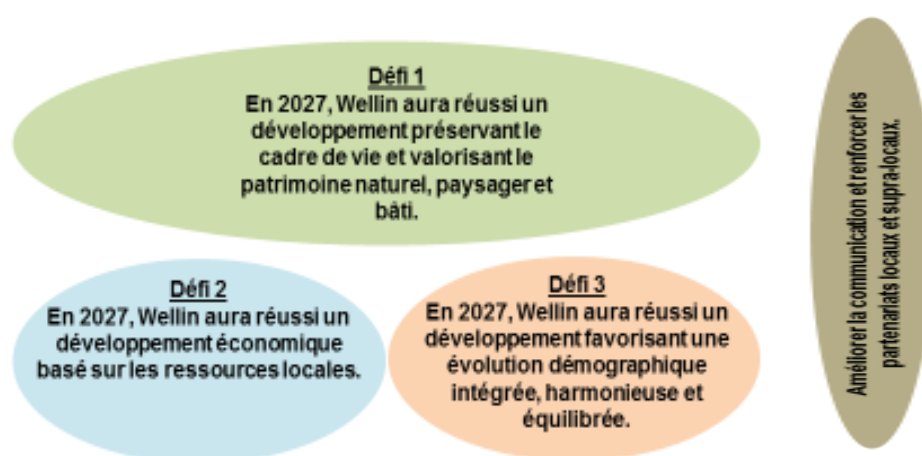
❖ **Réactions de la CLDR :**

La CLDR n'a pas de réaction par rapport au contenu du GT mais quelques membres émettent des questions/craintes sur le projet de la borne interactive (risque de panne ? infos au minimum disponibles en plusieurs langues ? etc.).

## 5. La stratégie suite aux GT

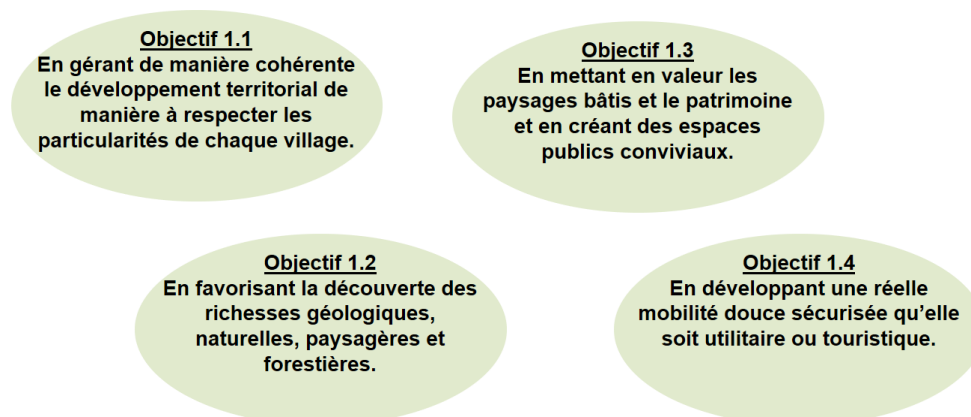
Suite aux résultats des 7 groupes de travail et de la visite de terrain, la stratégie provisoire élaborée à l'automne 2016 pourrait être affinée, pour mieux correspondre aux besoins des Wellinois et apporter des réponses aux enjeux du territoire. Stéphane Mottiaux présente une proposition de stratégie modifiée retravaillée avec les agents de la FRW et le Collège. Les membres de la CLDR sont invités à réagir à cette proposition, à la modifier, la commenter, en plénière au fur et à mesure de la présentation.

Pour rappel, la stratégie provisoire était structurée autour de 3 défis (les numéros des défis n'impliquent en rien un ordre de priorité), visant le long terme (d'où le « 2027 ») et précisés chacun par des objectifs plus concrets. Les défis correspondaient aux 3 piliers du développement durable (à noter que les piliers du développement durable guidaient déjà la présentation de la synthèse des consultations et la présentation de l'AFOM) :



**1/ Le défi 1**, à teneur environnementale chapeaute les 2 autres défis (Economique et Social) pour refléter la volonté de la CLDR de tenir compte de la préservation du cadre de vie dans toute la stratégie. A ces 3 défis viennent s'ajouter un objectif transversal à toute la stratégie : « Améliorer la communication et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux ». En-dessous de chacun des défis, se déclinent des objectifs, plus concrets et opérationnels (ici non plus, les numéros des objectifs n'impliquent en rien un ordre de priorité).

**Les 4 objectifs du défi 1**, repris ci-dessous, ont chacun été confirmés par les groupes de travail. Ils reflètent bien l'importance que les Wellinois accordent à la préservation de leur cadre de vie et de leur patrimoine au sens large. De nombreux projets ont d'ailleurs été proposés afin de remplir ces objectifs.





**2/ Dans le défi 2**, l'objectif de développer un tourisme intégré (2.1.) a été confirmé, en insistant sur le fait que celui-ci devra être en lien avec la nature, doux et intégré.

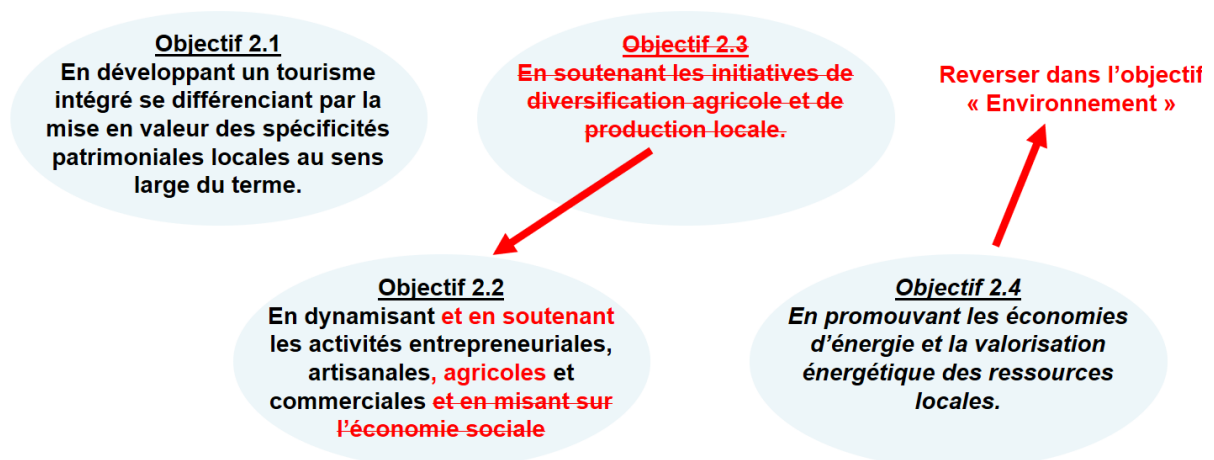
Concernant l'objectif 2.3., les résultats du GT agriculture, artisans, producteurs locaux suggèrent que miser le développement de l'agriculture sur la diversification alors qu'elle se « réduit » à l'énergie n'est pas réaliste. Par ailleurs, les agriculteurs, peu nombreux sur Wellin, ne sont vraiment pas prêts à se lancer dans la diversification de produits locaux. Dès lors, la diversification devient 'bancale' dans cet objectif et les actions qu'il y a derrière, sont peu nombreuses... Enfin, si l'objectif « se vide », l'auteur de PCDR et la FRW proposent à la CLDR de le transférer et fusionner vers l'objectif 2.2 lié à l'économie (idée déjà évoquée lors de la précédente CLDR et sur laquelle la CLDR était invitée à réfléchir).

L'objectif 2.2. dédié à l'économie serait donc augmenté de cette dimension agricole. Par ailleurs, vu les résultats du GT Economie/Emploi, la deuxième partie de cet objectif « *en misant sur l'économie sociale* » semble ambitieux et l'auteur suggère de supprimer cette dimension. Cela n'empêche pas l'objectif de contenir des projets axés sur l'économie sociale.

**→ Les membres de la CLDR estiment que la mention de l'économie sociale doit continuer à figurer dans l'objectif. Même si actuellement il y a peu de propositions de projets pour concrétiser cet aspect, l'économie sociale sera probablement amenée à se développer dans le futur et la Commune de Wellin doit l'encourager. Une nouvelle formulation pourrait mieux traduire cette idée : « En dynamisant et en soutenant les activités entrepreneuriales, artisanales, agricoles, commerciales et l'économie sociale ». La FRW rebondit et propose à la CLDR de traduire leur souhait en fiche-projet également.**

Enfin, comme suggéré par les participants du GT Energie, l'objectif lié à l'énergie (2.4.), dans lequel seront repris les projets du PAED (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable) pourrait basculer dans le défi 1 relatif à l'environnement car il s'agit davantage d'une mise en valeur des ressources locales (en pensant au développement durable) qu'une exploitation économique avec retombées financières ; par ailleurs, si le PAED est inclus dans le PCDR, cela démontrera la prise en compte et les liens entre les différentes politiques communales menées (idée déjà évoquée lors de la précédente CLDR et sur laquelle la CLDR était invitée à réfléchir).

Ainsi, les modifications proposées donneraient :



3/ Les objectifs du **défi 3** peuvent également être précisés suite aux résultats des GT Social/services et Vie Associative/Culturelle et Sportive du mois de janvier.

Dans l'objectif 3.1, l'auteur propose de modifier « l'offre en logement » par « l'offre résidentielle ». Cela traduirait mieux l'idée de ne pas limiter le potentiel logement de la Commune à du bâti déjà existant mais de l'élargir aux terrains à bâtir, fermes à réaffecter, etc. Lors des discussions en GT, une aide nécessaire pour l'accès à un logement adapté a été identifiée pour deux publics en particulier : les jeunes et les aînés. L'objectif pourrait donc être précisé dans ce sens.

**→ Les membres de la CLDR estiment dommage de ne cibler que ces deux publics. Ils évoquent le nombre grandissant de familles monoparentales ayant du mal à se loger et la pression foncière due aux nombreux seconds résidents. De ce fait, ils souhaitent garder la formulation « pour répondre aux besoins de tous » en sachant aussi que la situation risque d'évoluer d'ici 10 ans. Un membre de CLDR évoque l'idée de réduire les taxes communales de manière à être attractif pour de futurs habitants mais c'est un choix politique à faire...**

Concernant l'objectif 3.2., les services à la population sont relativement bien développés et la problématique majeure reste leur accès. Là aussi, un public cible ressort des discussions des groupes de travail, à savoir les aînés. D'où la proposition de reformulation visible ci-dessous.

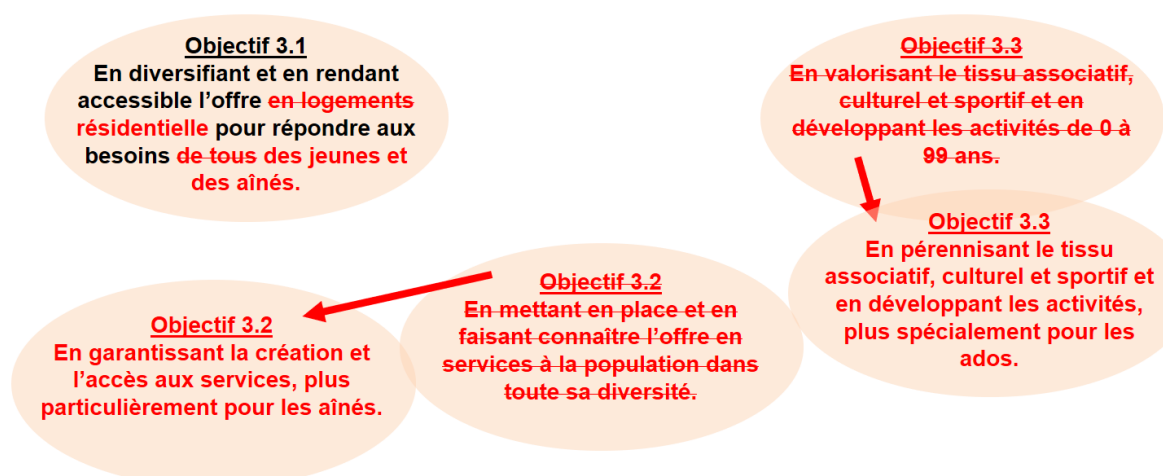
**→ La CLDR fait remarquer et déplore que la notion de promotion (« faire connaître l'offre ») disparaît de l'objectif. L'auteur en a bien conscience mais rappelle que cette notion est présente dans le défi transversal lié à la communication (une problématique relevée dans tous les secteurs qui n'est pas oubliée dans cette stratégie) et que la stratégie doit éviter les redondances.**

**→ La CLDR émet la même remarque que précédemment concernant la restriction à un public cible, elle souhaite qu'apparaisse les mots « pour tous ».**

Enfin, pour l'objectif 3.3., le tissu associatif est déjà bien présent avec tous les comités et clubs présents. Par ailleurs, le GT a permis de se rendre compte qu'il y a peu de demandes matérielles/structurelles (ex : maison de village) et que les idées rejoignent davantage des actions de soutien / valorisation du bénévolat de manière à le pérenniser.

**→ La CLDR est d'accord qu'actuellement les ados sont particulièrement en besoin, mais comme la situation risque de changer d'ici 10 ans, elle souhaite que ce soit nuancé.**

Voici la proposition discutée en séance :



#### 4/ Synthèse

Enfin, l'auteur reprend la stratégie globale et attire l'attention sur le fait que le défi 2 ne reprend plus « que 2 objectifs » contrairement aux défis 1 et 3. Cette situation reflète un certain déséquilibre et affaiblit le défi 2. D'où une dernière proposition, à discuter, de faire basculer :

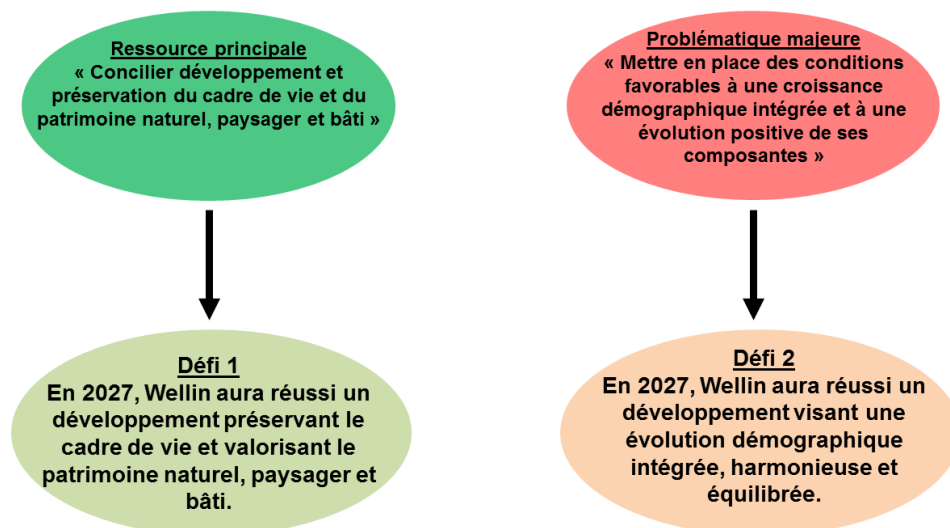
- a) L'objectif 2.1. sur le tourisme dans le défi 1 (en le fusionnant avec les autres objectifs -> « pour les habitants et les touristes »).

En effet, le développement touristique est directement lié au patrimoine naturel, paysager, bâti, etc. du défi 1 ; il y a par ailleurs la volonté de développer un tourisme diffus (sans grosses attractions et sans nécessairement de grosses retombées d'emploi) et enfin, de nombreux acteurs et structures touristiques (au minimum 6 : l'Office du tourisme, la Maison du tourisme, le Géopark, le GAL Ardenne méridionale, le Parc naturel Ardenne méridionale, la Grande Forêt de Saint-Hubert) œuvrent déjà au développement du secteur.

- b) L'objectif 2.2. sur l'économie dans le défi 3.

En effet, développer l'économie et l'emploi constitue un des leviers (avec le logement notamment) qui va favoriser un développement démographique positif (maintien des jeunes).

De manière générale, l'auteur poursuit en disant que la stratégie doit pouvoir répondre aux atouts-faiblesses identifiés et au diagnostic du territoire, aux termes desquels la CLDR avait fait ressortir une ressource principale et une problématique majeure, à savoir :



#### ► Réactions ?

LA CLDR comprend bien la proposition et les arguments mais quelques membres de la CLDR souhaitent que l'objectif touristique reste présent et apparaisse en tant que tel dans la stratégie. En outre, la CLDR propose de rajouter le terme économique à côté de 'démographique' dans le défi 2.

➔ En conclusion, la FRW rassure la CLDR : ce n'est pas parce qu'on déplace ou fusionne des objectifs que les projets disparaissent, ceux-ci vont suivre les objectifs en-dessous desquels ils se situaient déjà. La FRW invite la CLDR à réfléchir encore à cette stratégie avant de la valider définitivement ; l'auteur tiendra compte des remarques qu'il intègre dans la stratégie, qui à ce stade, donnerait ceci (voir page suivante) :

### Défi 1

En 2027, Wellin aura réussi un développement préservant le cadre de vie et valorisant le patrimoine naturel, paysager et bâti

- Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village
- Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières (*pour les habitants et les touristes*)
- Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux (*aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs*)
- Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
- Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie
- Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales

### Défi 2

En 2027, Wellin aura réussi un développement favorisant une évolution démographique et économique intégrée, harmonieuse et équilibrée

- Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous (*des jeunes et des aînés*)
- Garantir la création et l'accès aux services pour tous (*plus particulièrement pour les aînés*)
- Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités (*plus spécialement pour les ados*)
- Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles, commerciales et d'économie sociale

Améliorer la communication, mobiliser tous les acteurs et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux.

#### ► Les suites ?

La FRW enverra à la CLDR un tableau reprenant les objectifs retravaillés ce-jour, avec en dessous de chacun d'eux, les projets correspondant. Ces projets et ce tableau seront passés en revue lors de la **prochaine CLDR mardi 13 juin**, séance au cours de laquelle une explication et puis un tri seront réalisés. **Pour préparer cette réunion, la CLDR devra lire au préalable ce tableau (défis/objectifs/projets)**, envoyé avec l'invitation. Si d'aventure, un projet répondant à la stratégie devait être ajouté, c'est encore possible. A noter enfin que pendant l'été 2017, l'auteur et la FRW rédigeront un cahier de projets, avec pour chaque projet, une feuille A4 descriptive de manière à ce que la CLDR puisse se positionner et voter les lots après la rentrée scolaire. Enfin, une réunion festive est proposée : différentes idées fusent (barbecue, pizza, auberge espagnole, simple apéro...) mais en l'absence de consensus, la CLDR est invitée à donner d'autres idées à la FRW. In fine, le Collège tranchera.

## 6. Divers

La FRW relaie différents appels à projet :

- sentiers.be (**semaine du 9 au 15/10**).
  - **Objectif ?** Réhabiliter des sentiers, redécouvrir des itinéraires et sensibiliser les citoyens et décideurs à l'intérêt des petites voiries publiques (mobilité douce, couloir écologique, accès au PPPW, support des sports et loisirs).
  - Une action est déjà prévue avec les Naturalistes de la Haute Lesse sur le chemin 61 qui vient d'être réouvert à Fays.

- Vis mon village : appel à projet de la Fondation Roi Baudouin  
**Objectif ?** Financer des activités qui améliorent le cadre de vie ou stimulent la vie communautaire/solidarité, les contacts dans le village.  
**Par qui ?** Des habitants d'un village qui se sont associés soit de manière formelle soit de manière informelle  
**Combien ?** Jusqu'à 5000 euros.  
**Date de clôture?** 30/05/2017  
→ Formulaire en ligne : [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)
  
- Culture-jeunesse-citoyenneté : Appel à projets de la Province de Luxembourg  
**Objectif ?** Impulser et soutenir des projets novateurs défenseurs des valeurs citoyennes s'engageant dans le travail de mémoire. Les valeurs citoyennes promues au travers d'actions culturelles et d'éducation permanente, comprises au sens large, forment le critère majeur de sélection des projets.  
**Pour qui?** Un des publics cible est le monde de la jeunesse qu'il soit scolaire ou non.  
Les porteurs de projets peuvent être des opérateurs culturels, touristiques, des associations, communes, écoles, des particuliers...  
**Combien ?** Jusqu'à 5000 euros  
**Date de clôture?** 12/06/2017  
→ Formulaire en ligne : [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

La FRW remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Catherine Servotte et Esther Zaeytydt